

HONORAIRES VENTES D'IMMEUBLES, TERRAINS, LOCAUX, FONDS DE COMMERCE

Type de mandat: **Tous types de mandat**

TARIFS MAXIMUM PRATIQUES

VENTES D'IMMEUBLES, TERRAINS, LOCAUX, FONDS de COMMERCE

A la charge du vendeur :

5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas de mandat non exclusif.

4,5 % TTC sur le prix de vente affiché en cas de mandat exclusif.

Forfait minimum 6000 € TTC en cas de mandat exclusif.

Forfait minimum 6500 € TTC en cas de mandat non exclusif.

HONORAIRES DE LOCATION

TARIFS MAXIMUM PRATIQUES

1/ HONORAIRES DE LOCATION

BAIL HABITATION NUE et MEUBLE a la charge du propriétaire : offert.

AUTRE BAIL (commercial, professionnel) : 1 mois de loyer TTC à la charge du preneur.

2/ HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DE DOSSIER ET REDACTION DE BAIL,
(locations nues et meublées).

Ces tarifs s'appliquent aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires

Tarifs calculés au m2 du logement loué :

Jusqu'à 35 m2 6 € TTC De 36 m2 à 60 m2 5 € TTC

De 61 m2 à 100 m2 4 € TTC Au delà de 101 m2 3 € TTC

Rédaction de bail seule : 100€ TTC à la charge du locataire

(plafonnée à 10€ TTC /m2) 100€ TTC à la charge du propriétaire

Bail commercial : 250 € HT / 300 € TTC

3/ ETAT DES LIEUX

A la charge du propriétaire 3 € TTC/m2

A la charge du locataire 3 € TTC/m2